

## Séance du 22 février 2021

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mil vingt et un,  
Le vingt-deux février à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-LA-REORTE,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Municipale, annexe  
de la mairie en raison des mesures liées au Covid-19 ;  
Sous la présidence de M. Éric BERNARDIN, Maire.  
Date de convocation : 16 février 2021  
Date d'affichage : 16 février 2021

### Etaient Présents :

Mesdames et Messieurs Éric BERNARDIN, Jérôme BRUNET Jean-Claude CHARPENTIER, Evelyne COTTEL, Jasmine EXERTIER, Christelle GABORIT, Jérôme JOUVE, Pierre LAPORTE, Francine LEHMANN, Stéphane PROUST, Ophélie THIONNET

Présentation par Laurie Barbeau du syndicat mixte *Cyclad* qui est en charge de la collecte et de la gestion des déchets sur le territoire qui regroupe plusieurs CDC, soit plus de 220 000 habitants.

Elle explique le parcours de nos déchets ainsi que leurs traitements (enfouis, incinérés, valorisés).

Les emballages ne sont pas assez triés et/ou mal triés. Il faut savoir que des personnes trient les emballages à la main alors c'est important de bien respecter les consignes de tri (pas de verre, végétaux etc). Le fascicule de tri distribué en décembre explique bien tout cela.

Lorsque les bacs sont cassés ou abimés, il faut les contacter afin qu'il fasse l'échange.

Ponctuellement cyclad fait des suivis qualités sur des poubelles prises au hasard des collectes. Il regarde le contenu de notre poubelle et évalue le respect des consignes de tri.

Les élus évoquent le problème de collecte des emballages lorsqu'il y a du vent et qu'ils s'envolent.

Les communes et les entreprises n'ont pas l'accès aux déchetteries car il n'y a pas de rotation de bennes le vendredi et samedi. Les bennes notamment « végétaux et gravats » se rempliraient trop vite et il n'y aurait plus de place pour les particuliers et cela pourrait favoriser les dépôts sauvages. Ceux-ci sont toujours malheureusement très fréquents.

Mme Barbeau précise que si nous avons des événements festifs, Cyclad peut nous prêter des gobelets réutilisables, des pinces à déchets, des sacs, des oriflammes, des poubelles de tri etc.

Elle nous présente en dernière partie Cyclab, laboratoire d'économie circulaire. Par exemple, le jeu du molki fait avec des pieds de chaises recyclées ou bien encore des crackers fabriqués à partir de restes d'une brasserie.

Construction d'un atelier Relais pour le recyclage des vêtements, chaussures etc à côté de la déchetterie de Surgères. Ouverture prochaine.

### Conseil municipal

- 1) L'éventuel acheteur du bâtiment situé à Javernay mis en vente par la mairie, souhaite acquérir une partie du trottoir soit environ 40m<sup>2</sup>. Les élus iront sur place avant de donner la réponse car un abribus a été installé sur celui-ci.
- 2) Le SDEER a souhaité connaître notre position sur l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques sur notre commune cofinancées par lui-même. Les élus ne souhaitent pas de bornes sur la commune, une réponse sera faite en ce sens.
- 3) Rencontre avec une représentante de la SEMDAS pour le projet d'extension du lotissement. Elle a évoqué les différentes étapes de ce type de projet et nous a conseillé de faire appel à un géomètre pour réaliser l'agencement des futures parcelles. Il devrait y avoir 35 maisons sur les 2 hectares de superficie pour être en conformité avec l'OPAP du PLUIH. La taille des parcelles seraient d'environ 500m<sup>2</sup> pour 35 maisons si on enlève la voirie. En campagne, cela paraît minime comme taille et ce n'est pas forcément ce que recherchent les acheteurs. Il faudra étudier ce point-

là. Elle reviendra vers nous si le Département accepte de lui dégager du temps pour nous accompagner sur le projet.

- 4) Rencontre avec Mme Audrey Desport-Khoury, chargée d'études Energie à la Direction des infrastructures du Département sur le projet de rénovation énergétique de la salle des fêtes.  
La salle est assez difficile à chauffer. De gros volumes et beaucoup de déperdition de chaleur par la toiture mais la charpente est métallique et n'offre aucune possibilité d'isolation par l'intérieur excepté par la réalisation du doublage du plafond existant. Elle propose une isolation par l'extérieur ainsi que le changement des menuiseries métalliques, la pose de stores et de brise-vue.  
Le coût serait d'environ 120 000€ en prenant un maître d'œuvre pour suivre les travaux. Des subventions sont possibles à hauteur de 80% mais le dossier doit être déposé avant le 26 février.

- 5) Rencontre avec M. Gauduchon du Département qui a présenté les compétences commune/Département dans l'entretien de la voirie. Des travaux sont prévus mais en 2023 sur la RD 212<sup>E1</sup> qui traverse Javernay et La Crignolée. Les élus ont évoqué le problème récurrent de la vitesse des véhicules. Un plateau est à l'étude ainsi que la pose d'un panneau Stop et de bordures de trottoirs à Javernay. Un autre plateau est à l'étude à La Crignolée devant l'école ainsi que le rétrécissement du carrefour.

- 6) Orange : L'arrivée de la fibre est prévue en fin d'année mais avec la pose de poteaux sur certaines routes alors que l'enfouissement serait plus approprié. Orange envisage la pose de 42 poteaux autour des Ouches et du Petit Breuil ainsi que de 6 poteaux à Javernay le long de la RD dont certains devant les fenêtres des maisons. Le maire a posé un refus catégorique et rencontre les responsables de ces dossiers la semaine prochaine.

Les antennes sur le château d'eau du Grand Breuil doivent être déplacées. TDF est à la recherche d'un emplacement. La parcelle ZN 25 de 170m<sup>2</sup> a été proposée. Une DP sera déposée prochainement.

- 7) Projet Windström : un poste source va être créé sur la commune et un pylône installé. Le permis de construire est déposé depuis le 18 février dernier. La commune va percevoir de l'IFER pour ce projet. Le notaire est venu faire signer les baux à toutes les personnes concernées par ce projet qui verra le jour prochainement.

Une attention particulière sera portée à la qualité de la réception de la TV pour les habitants après l'installation des éoliennes.

- 8) La commune est adhérente à « panneau pocket » depuis vendredi dernier comme de nombreuses communes voisines. Des infos seront transmises via cette application téléchargeable sur les smartphones. Le coût annuel est de 130€ pour notre commune adhérente l'AMR17. (partenariat).

- 9) Commissions : les différentes commissions ont présenté les projets et ont fait l'ébauche d'un budget pour l'année 2021. Achat d'une remorque plus adaptée aux différents travaux réalisés par le service technique.

Il faudra d'ici 2 à 3 ans envisager le remplacement du camion et peut-être de la balayeuse.

Un karcher a déjà été acheté et d'autres outillages viendront compléter le matériel.

Les discussions autour de la mutualisation de la restauration scolaire avec St Mard semblent bien engagées pour la rentrée de septembre prochain. Les élus doivent finaliser le prix de vente du repas et des conditions de mise à disposition de notre agent. Il reste encore quelques mois pour trouver un accord.

Création d'un jardin partagé à La Crignolée : un sondage sera réalisé auprès des habitants avant de lancer réellement ce projet. Bilan au prochain conseil

La commission environnement travaille sur l'installation de toilette sèche autonome sur le site de l'église ainsi que d'une table d'orientation. Des devis sont à l'étude.

Un concours photo sur la faune et la flore de notre commune sera organisé en mai prochain avec agrandissement des photos gagnantes qui seront accrochées autour de l'école.

Des plantations d'arbres et de fleurs sont prévus car le projet a été validé par le Département et la Chambre d'agriculture.

La modification de la circulation sur le parking de l'école est à l'étude ainsi que la réfection du parking et le traçage des emplacements.

Côté animation, il est envisagé de renouveler ce qui n'avait pas pu être fait en 2020 à cause de la Covid. Repas champêtre, marche pour octobre rose etc. Le comité des fêtes sera contacté pour les jeux intervillages dont on ignore encore s'ils pourront avoir lieu.

**Voirie :** Le montant du PATA inscrit au budget est à l'étude. L'entretien de la voirie sera maintenu sur 2021 et la commission doit faire un bilan et établir un ordre de priorité. Certains panneaux seront changés et les autres seront nettoyés par un agent prochainement.

**Lignes directrices de gestion :** Elles sont finalisées et seront envoyées au CDG 17 pour approbation auprès du comité technique. Elles doivent être mises en place par les collectivités pour les avancements de grade et la promotion interne au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elles seront présentées aux agents dès la validation.

**Délibération :**

Objet : Création au 1<sup>er</sup> septembre 2021, d'un poste à 16.25/35<sup>ème</sup> pour la garderie périscolaire et l'aide au service à la cantine et le ménage des locaux.